

This image shows a full page of white paper with horizontal dashed lines, typical of primary school writing paper. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

This image shows a full page of primary-ruled paper. It features multiple horizontal rows, each defined by two parallel dashed lines. The rows are evenly spaced across the entire page, providing a guide for handwriting practice. There are no margins, text, or other markings present.



FORMATION APPROFONDISSEMENT BAFA

BOUGE AVEC TA VILLE !

Et sur jeunes.ivry94.fr



APPROFONDISSEMENT « ANIMER LA VILLE : RESSOURCES CULTURELLES ET PATRIMOINE LOCAL »

La Direction Jeunesse et la Direction de la Scolarité et accueils de loisirs éducatifs te proposent une session d'approfondissement BAFA, troisième partie, permettant l'obtention du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

Tu es au bout du chemin vers le monde de l'animation. Il s'agit d'une formation théorique, proche de la formation générale dans son organisation, mais qui résulte d'un choix de ta part sur le thème abordé durant la semaine ou la qualification choisie.

L'approfondissement thématique « Animer la ville : ressources culturelles et patrimoine local », d'une durée de 6 jours, te permettra de faire le bilan des étapes précédentes, d'apprendre à concevoir et animer des activités originales en lien avec les ressources culturelles de ton territoire. Durant cette formation, tu apprendras à :

- Identifier les richesses culturelles d'un territoire.
- Construire des animations à partir d'un musée, d'une exposition, d'un spectacle ou d'un site patrimonial.
- Mettre en place des projets favorisant l'accès à la culture pour tous.
- Apprendre à identifier et travailler avec les partenaires culturels locaux.

Au programme : création de grands jeux en lien avec les structures culturelles alentours, mise en place de projets permettant aux enfants d'explorer leur ville de manière ludique et participative, mais aussi rappels des éléments théoriques de la formation générale et retours d'expériences de ton stage pratique.

Cette formation est co-organisée avec l'association VVL (Vacances Voyages Loisirs). Une évaluation préalable à la participation au stage sera menée par la Direction Jeunesse et le service ATSL pour évaluer ton implication dans le projet.



INSCRIPTIONS

Jusqu'au 3 octobre 2026
à la Maison de la Jeunesse

3/5 rue Raspail – 01 49 60 25 10 ou 01 49 60 25 32

Formulaire disponible sur place ou téléchargeable sur le site de la ville ivry94.fr

Confirmation des inscriptions : à partir du 9 octobre.

TARIFS ET QUOTIENT FAMILIAL

La Ville applique, pour toutes les activités et services qu'elle propose, un tarif proportionnel aux ressources. **Ce calcul du quotient familial** permet d'adapter le tarif du stage aux revenus de la famille. Il est **obligatoire avant toute inscription à une session BAFA**.

Pour faire calculer son quotient familial et/ou connaître les tarifs, prenez rendez-vous avec le Pôle Familles :

En ligne : pole.familles@ivry94.fr

Par téléphone : 01 49 60 24 03

Sur place : Centre administratif Denis Millerioux,
37 rue Saint-Just

Horaires : lundi au vendredi 8h45-11h45 / 13h45-17h15
(fermé jeudi après-midi et vendredi à 16h45)

Les familles qui n'auraient pas soldé les frais des précédents stages sont invitées à le faire avant toute nouvelle demande.

ADHÉSION JEUNESSE

Depuis 2025, une **adhésion annuelle de 5€** à la Maison de la Jeunesse est obligatoire pour participer aux activités.

Adhésion en ligne via monespacedemarches (rubrique « Adhésion Jeunesse »).

Pour les mineurs ou jeunes vivant chez leurs parents, l'inscription doit se faire via le compte parental.

DOCUMENTS À FOURNIR (photocopies obligatoires)

- ☐ Attestation de sécurité sociale
- ☐ Calcul du quotient familial
- ☐ Appréciations des stages précédents
- ☐ Autorisation parentale (pour les mineurs)

Seuls les dossiers complets seront acceptés.

Pour les mineurs, l'inscription doit être effectuée par le représentant légal (mère, père ou tuteur), à la Maison de la Jeunesse.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le stage se déroulera dans un groupe scolaire de la ville, du lundi au samedi, de 9h à 18h.

Une veillée est prévue le 22 octobre jusqu'à 21h.

Les repas du midi sont pris en charge, excepté le week-end : Prévoir un repas pour le samedi.

Renseignements concernant la/le jeune ou l'autorité parentale (pour le/la participant·e)

NOM, PRÉNOM

Genre : ☐ Féminin ☐ Masculin ☐ Autre Âge :

Situation : ☐ Lycéen·ne ☐ Étudiant·e ☐ En emploi ☐ En recherche d'emploi ☐ Autre

	Parent 1 ou tuteur·rice	Parent 2 ou tuteur·rice	Jeune majeur·e
Nom (en majuscules)			
Prénom			
Adresse (n° rue, bât., appt., ville)			
Tél. domicile			
Tél. professionnel			
Tél. portable			
Courriel			
N° de sécurité sociale dont dépend la/le jeune			

Pass Navigo : ☐ OUI ☐ NON

Numéro de BAFA (obligatoire) :

JE, SOUSSIGNÉ·E :

- **Déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et de facturation du stage indiquées dans ce document.**
- **M'engage à participer à l'intégralité de la formation.**

Signature(s) obligatoire(s)

Stagiaire

Parent ou tuteur légal pour les mineurs